



## Lettre ouverte

**Monsieur le Président**

**Dijon métropole**

40 avenue du drapeau

21000 DIJON

Copies à

M. Thierry Falconnet, vice-président

M. Rémy Détang, vice-président

Mme Catherine Hervieu, vice-présidente

la presse

Le 12 mai 2020

**Objet** : déconfinement, mesures en faveur du vélo

Monsieur le Président,

Comme tout le reste du pays, notre métropole est entrée depuis quelques jours dans la période dite de déconfinement, période particulièrement délicate à gérer tant sur le plan sanitaire que sur le plan social et environnemental.

Ce déconfinement, qui doit permettre la reprise de l'activité économique du pays, signifiera donc pour beaucoup de nos concitoyens le retour sur le lieu de travail. Sans oublier que les établissements d'enseignement vont, dans les semaines qui viennent, rouvrir progressivement, et que, dans quelques mois seulement, viendra la reprise des cours à l'université.

La question du choix du mode de déplacement pour aller au travail, à l'école, au lycée, à l'université va s'avérer crucial.

Le réseau de transport en commun de la métropole, malgré toutes les mesures qui sont déjà mises en œuvre ou qui le seront, ne pourra pas, dans les mois qui viennent, transporter le même nombre de personnes qu'avant la crise sanitaire. En effet, les impératifs incontournables de distanciation physique vont conduire à une diminution de la fréquentation du réseau, soit du fait de la réduction de l'offre, soit de la demande : la crainte de la promiscuité va en effet inciter certains usagers à se détourner des transports en commun.

Face à cela, il y a donc le risque important qu'une partie de nos concitoyens ne voit de salut que dans le recours à l'autosolisme. Ce qui n'est évidemment pas souhaitable compte tenu des conséquences que cela aurait à la fois sur la pollution de l'air (il est de plus en plus reconnu qu'elle rend nos poumons plus vulnérables aux attaques virales), sur les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur la congestion urbaine, ce qui pénaliserait les bus ainsi que les personnes, particuliers ou professionnels, contraintes à l'usage de l'automobile.

Pour éviter ce recours désastreux à la voiture en solo, mais aussi pour permettre à ceux qui n'ont pas d'autres solutions que les transports en commun d'en profiter dans des conditions sanitaires optimales, nous demandons que, dans les jours et les semaines qui viennent, la métropole mette tout en œuvre pour favoriser et développer l'usage du vélo. Elle rejoindrait ainsi les nombreuses collectivités locales (Rennes, Montpellier, Grenoble, Lyon, Paris...) qui, sous l'impulsion des mesures gouvernementales, ont d'ores et déjà agi en ce sens.

Le potentiel d'usage du vélo est considérable car plus de la moitié des déplacements dans notre métropole font moins de 3 km. Pour que ce potentiel devienne réalité, il faut mettre en selle de nouveaux usagers. Nombre d'enquêtes ou événements récents ont montré que l'appétence de nos concitoyens pour le vélo est bien là. Il reste donc à lever l'un des freins essentiels au passage à l'acte : le sentiment d'insécurité, la peur du trafic motorisé.

Pour cela, nous demandons une amélioration immédiate de la sécurité des déplacements à vélo en créant des pistes cyclables (sécurisées par des séparateurs physiques, continues, larges pour permettre la distanciation sociale), en réduisant le trafic motorisé en volume et vitesse sur certaines voies, en veillant aussi à la mise en place de cheminements piétons permettant la distanciation physique. Compte tenu de l'urgence, ces aménagements peuvent être réalisés à l'aide de dispositifs provisoires. Le Cerema a mis à disposition des collectivités toutes les ressources techniques et juridiques nécessaires. Ces aménagements devront concerner en priorité les axes en 2x2 voies et ceux qui accueillent des axes de transports en commun les plus fréquentés en temps normal. Ils viseront notamment à permettre une bonne desserte cyclable des zones d'activité, du campus, du CHU et, bien sûr, des lycées et collèges.

Pour accompagner ces actions, nous demandons que des mesures incitatives soient prises : tarif très attractif pour la location de vélos (DiviaVélo) en particulier pour les étudiants, soutien aux entreprises qui souhaitent développer l'usage du vélo par leurs employés... Nous demandons aussi le lancement d'une grande campagne de communication en faveur de l'usage du vélo.

Enfin, nous souhaitons la mise en place rapide d'un « comité modes actifs » regroupant élus, techniciens des services concernés et représentants des usagers. Il est en effet particulièrement important, compte tenu de l'urgence, que toutes les actions à mettre en œuvre soient au plus près des attentes des usagers.

Veillez, Monsieur le Président, croire à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour

**EVAD**  
C. Germain,  
T. Szymanski,  
administrateurs

la **FNAUT BFC**  
C. Journeau,  
président

**La Bécane à Jules**  
B.-L. Séguin,  
gérant

**La boîte à vélos**  
E. Putigny,  
coordinateur

**La rustine**  
S. Eliade,  
administrateur

---

#### **EVAD**

Maison des associations - Boîte U7  
2 rue des Corroyeurs - 21000 DIJON  
06 14 50 68 59 | [evad@fubicy.org](mailto:evad@fubicy.org) | [www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)

#### **FNAUT BFC**

Maison des Associations - Boîte W3  
2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON CEDEX  
06 83 23 50 77 | [cedric.journeau@orange.fr](mailto:cedric.journeau@orange.fr) | <https://www.facebook.com/fnautbfc/>

#### **La Bécane à Jules**

17 rue de l'Île – 21000 DIJON  
03 80 49 18 06 | [atelier@becaneajules.fr](mailto:atelier@becaneajules.fr) | [www.labecaneajules.fr/](http://www.labecaneajules.fr/)

#### **La boîte à vélos**

MJC - 7 rue de Longvic - 21300 CHENÔVE  
07 57 41 88 08 | [laboiteavelos@chenove.net](mailto:laboiteavelos@chenove.net) | <https://www.facebook.com/pg/La-Bo%C3%AEte-%C3%A0-v%C3%A9los-2240966286136598>

#### **La rustine**

5 rue du Havre - 21000 DIJON  
03 73 27 03 66 | [contact@larustine.org](mailto:contact@larustine.org) | [larustine.org](http://larustine.org)

---